



Assemblée générale

Distr. générale
25 juillet 2003

Cinquante-septième session

Point 131 de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Cinquième Commission (A/57/830)]

57/329. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

1. *Autorise* le Secrétaire général à retenir un montant de 12 458 000 dollars des États-Unis sur le solde des crédits ouverts, dont le montant s'élève à 72 831 000 dollars, pour rembourser les sommes restant dues aux gouvernements ;

2. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-huitième session la question intitulée « Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola ».

*90^e séance plénière
18 juin 2003*

¹ A/57/796.

² Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-septième session, Cinquième Commission*, 52^e séance (A/C.5/57/SR.52), et rectificatif.